Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 84 (1975)
Heft: 8

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1 de semaine en semaine

Croix-Rouge suisse et Protection civile intensifient leur collaboration

Aux termes d'une convention temporaire signée entre la Croix-Rouge suisse, l'Office fédéral de la Protection civile et l'Alliance suisse des Samaritains au début de 1973, le cours de «Soins au foyer» d'une durée de 14 heures, donné sous les auspices de la Croix-Rouge suisse par des monitrices spécialement préparées à cet effet, a été reconnu en tant que «programme uniforme de formation»; il est donné à ce titre dans le cadre du service sanitaire de la Protection civile.

Conformément à une autre convention provisoire conclue le 13 novembre 1974 entre l'Office fédéral de la Protection civile et la Croix-Rouge suisse, seul le personnel infirmier professionnel qui aura suivi le cours de monitrices de la Croix-Rouge suisse et le cours pour instructeurs cantonaux de la Protection civile sera habilité à donner les cours de base 2 et 3, soit le cours de «Soins au foyer» de la Croix-Rouge suisse et le cours de «Soins aux malades dans les installations protégées» de la Protection civile.

50 000 personnes – médecins, infirmières, laborantines, anciens soldats sanitaires, auxiliaires non professionnels – doivent être recrutées pour exploiter toutes les installations sanitaires de la Protection civile. L'OFPC compte sur la collaboration d'environ 4000 infirmières diplômées et infirmières assistantes CC CRS, 10 000 auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge, 30 000 personnes au bénéfice d'une formation sanitaire professionnelle.

Une 3e convention temporaire, entrée en vigueur le 1er janvier 1975, concerne le recrutement, la formation et l'incorporation des auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge dans le service sanitaire de la Protection civile. Pour celles qui acceptent l'obligation de servir, la formation (soit le cours de formation théorique et pratique, le stage à l'hôpital et les stages de répétition) sera pleinement reconnue; elles seront engagées comme aides de soins et ne devront suivre encore que le cours de base 3 (soins aux malades dans les installations protégées).

Infirmières-assistantes, augmentation annuelle moyenne: 17,3 %

Ce chiffre se rapporte aux certificats de capacité délivrés par les écoles d'infirmières-assistantes reconnues par la CRS (35 centres de formation ouverts à ce jour) ces 10 dernières années. Cette profession de la santé, relativement jeune encore, connaît un développement des plus réjouissants. Qu'on en juge: 14 certificats décernés en 1962 aux trois premières volées, le 1000e délivré en 1969, le 2000e en 1972, le 3000e en 1974, le 4000e en 1975: le chiffre double tous les trois ans...

L'infirmière-assistante CC CRS (ou l'infirmier-assistant, puisque la profession est également ouverte aux hommes), dont la formation est polyvalente en ce qui concerne les soins de base, est appelée à s'occuper soit d'enfants, soit d'adultes, de malades aigus ou de malades chroniques. Elle seconde l'infirmière diplômée dans de nombreux services hospitaliers. En étroite collaboration avec celle-ci, elle a la compétence de prendre en charge des malades dont l'état est relativement stable et le plan de soins codifié. Elle leur prodigue les soins dits «de base» et certains soins thérapeutiques. Dans les homes pour convalescents et maisons pour vieillards et malades chroniques, elle prend souvent l'entière responsabilité des personnes qui lui sont confiées.

La titulaire du 4000e certificat de capacité d'infirmière-assistante reconnu par la Croix-Rouge suisse est Mme P. Cuglielmetti; formée dans le cadre du programme d'infirmières-assistantes de l'Ecole d'infirmières du «Bon Secours», à Genève, elle travaille actuellement dans un service de dermatologie.

L'ergothérapie: une activité de la Croix-Rouge suisse

Le 19e Centre d'ergothérapie ambulatoire de la Croix-Rouge suisse a ouvert ses portes à Coire à la mi-octobre. Le premier fut créé à Zurich en 1953 et d'autres seront installés ces prochaines années dans diverses régions du pays, dans le sens d'une extension des soins infirmiers extra-hospitaliers, au développement desquels la Croix-Rouge consacre actuellement beaucoup d'efforts.

25 ergothérapeutes, très souvent secondées par des assistantes bénévoles, sont actuellement occupées dans les centres d'ergothérapie Croix-Rouge. En observant les indications des médecins traitants, elles prodiguent en moyenne 35 000 traitements par an, dont bénéficient quelque 2500 patients handicapés physiquement ou psychiquement, à la

suite de maladies ou d'accidents. Les exercices qu'effectuent les handicapés au titre de l'ergothérapie, visent à accélérer ou à faciliter leur réadaptation; dans certains cas ceux-ci sont également dotés de moyens auxiliaires propres à leur rendre le maximum d'indépendance dans la vie quotidienne.

L'ergothérapie se subdivise en trois catégories:

- **l'ergothérapie fonctionnelle** *qui a pour but d'améliorer les fonctions corporelles, la mobilité et la force musculaire;*
- **l'ergothérapie d'activation** *qui vise à ressusciter, chez des malades chroniques ou des handicapés, des possibilités souvent oubliées, ou à en créer de nouvelles;*
- **l'ergothérapie psychiatrique** *qui cherche, par des traitements individuels ou de groupe, à rétablir un équilibre psychique chez les malades mentaux.*

En Suisse romande, il existe des centres d'ergothérapie de la Croix-Rouge suisse à Genève, Lausanne et Neuchâtel.

Troisième Tournoi national de premiers secours pour écoliers

Ce Tournoi national, le 3e du genre, organisé sous le couvert de la Croix-Rouge Jeunesse, s'est déroulé les 27 et 28 septembre dans les locaux de la Centrale du matériel de la Croix-Rouge suisse, à Wabern/Berne. Ceci à la satisfaction générale: concurrents, examinateurs, accompagnants, observateurs et organisateurs, en tout près de 100 personnes, se sont déclarés enchantés des résultats de cette compétition!

Répartis en 12 groupes de 4 équipiers, 26 garçons et 22 filles, âgés de 12 à 16 ans et provenant de 8 cantons, ont fait montre sur le plan pratique, théorique, artistique aussi (ils furent appelés à réaliser des affiches illustrant les activités Croix-Rouge) de leurs connaissances sur le secourisme et la Croix-Rouge.

Depuis plusieurs années déjà, la Croix-Rouge suisse s'efforce de rendre l'enseignement des premiers secours obligatoire dans les écoles, non sans succès puisqu'à ce jour, cette matière est déclarée obligatoire dans 10 cantons et facultative dans 9 autres. Seuls les cantons de Fribourg, du Valais, de Bâle-Campagne, de Saint-Gall, des Rhodes-Extérieures et des Grisons n'ont pas introduit cet enseignement dans leurs écoles.

Sections

Les cinq sections tessinoises de la Croix-Rouge se sont groupées à Bellinzone en une Commission cantonale des sections tessinoises dont Mme M. Geisseler, secrétaire et caissière de la section de Bellinzone, assume le secrétariat. Ce groupement de sections est destiné non seulement à favoriser une utilisation plus rationnelle des forces et un meilleur contact avec les autorités et les institutions cantonales, mais il est aussi indispensable afin d'intensifier les activités au service de la population: cours de soins à domicile, soins aux personnes âgées, à la mère et à l'enfant, utilisation d'assistants bénévoles pour les soins hospitaliers et l'assistance aux handicapés, collaboration avec la Protection civile, don du sang, ergothérapie, assistance aux personnes nécessiteuses, prise en charge de réfugiés, etc.

Affaires sociales

A l'occasion des inondations survenues le 30 août dernier dans la région du Langenthal, la section de Berne-Oberaargau a lancé un appel au service social et des secours de la CRS en faveur de six familles victimes de la crue des eaux. Cette demande a pu être satisfaite grâce à l'envoi gratuit de plusieurs armoires, lits et chaises, de literie, d'une machine à coudre et d'une cuisinière électrique provenant du stock de la Centrale du matériel.

Service des recherches

Depuis le mois de mai dernier, la Croix-Rouge suisse reçoit de la part de la Croix-Rouge américaine de nombreuses requêtes émanant de réfugiés vietnamiens qui recherchent des parents ou souhaiteraient être accueillis en Suisse, d'autres demandent de transmettre des messages. Certaines requêtes sont faites par des Suisses qui recherchent des Vietnamiens de leur connaissance. Ces requêtes sont difficiles à traiter, car les patronymes vietnamiens se composent de 3 à 4 syllabes, dont il ne ressort pas s'il s'agit d'un nom masculin ou féminin. Il en va d'ailleurs souvent de même pour d'autres recherches qui doivent être effectuées à partir d'indications très incomplètes. Au cours du premier semestre 1975, la Croix-Rouge suisse a reçu 64 demandes de recherches, dont 10 ont été transmises à une autre organisation. Dans 33 cas, la personne recherchée a été trouvée, tandis que 21 enquêtes sont demeurées infructueuses.

Journée mondiale de la Croix-Rouge 1976

Le thème choisi pour la Journée mondiale de la Croix-Rouge 1976: «La Croix-Rouge est jeune» permettra de mettre l'accent sur la vitalité du mouvement de la Croix-Rouge et sur l'importance que revêt la participation des jeunes.

Le 8e disque Croix-Rouge sur le marché

C'est désormais une tradition: chaque année, à pareille époque, la CRS et ses sections mettent en vente un «Disque Croix-Rouge» réalisé grâce au concours bénévole d'artistes du monde de la chanson de renommée mondiale. Seize chanteurs (dont Serge Lama, Nana Mouskouri, Viky Leandros, Paul Mauriat et son orchestre, Marianne Rosenberg, Heinz Rühmann, pour n'en citer que quelques-uns) figurent au générique de «Stars + Hits – Nouveau: Pour la Croix-Rouge» qui est vendu au prix de 15 francs le disque et 20 francs la cassette. Où se le procurer? Chez tous les disquaires, auprès des sections ou du Secrétariat central (Relations publiques) de la CRS. Le produit net de la vente de cet album, qui complète la série lancée en 1968, est réservé aux tâches d'assistance que la CRS accomplit à l'échelle nationale. La vente du 7e disque Croix-Rouge lui avait rapporté un bénéfice net de 60 000 francs.

Dès janvier 1976: dans cette revue, deux en un!

Indépendamment de la présente revue, la Croix-Rouge suisse publie depuis cinq ans un bulletin d'information plus modeste qui, sous le titre de «Contact Croix-Rouge» donne des nouvelles concises de notre travail à l'échelle cantonale mais surtout régionale, parfois internationale. Les premières et les dernières figuraient généralement aussi dans la rubrique «De semaine en semaine». Celles qui en revanche concernent nos sections étaient plus rarement reprises. Afin de donner aux lecteurs de cette revue la possibilité d'être aussi tenus au courant de ce qui se passe dans nos 75 sections régionales, la décision a été prise d'y intégrer «Contact Croix-Rouge», sous forme de quatre pages illustrées qui figureront en fin de journal, à la suite des pages en langue italienne. Ces quatre pages seront ensuite reproduites sous forme de tirés-à-part pour faire l'objet d'une plus large diffusion parmi nos membres, nos donneurs de sang et nos volontaires.
Dès janvier, «Contact Croix-Rouge» remplacera donc «De semaine en semaine».

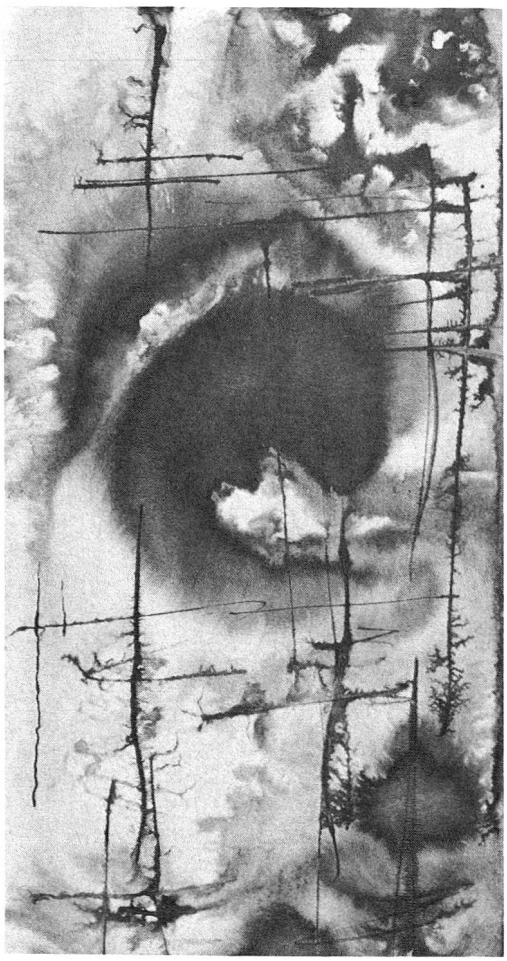

sous
le signe
de
ma joie

Bernard CHAPUIS

En faveur des Autocars pour handicapés:

«Sous le signe de ma joie»

Des enseignants jurassiens, Mlle Chantal Grandjean et M. Bernard Chapuis, ont, avec l'appui et la collaboration de la CRJ, décidé une action en faveur des cars de l'amitié pour marquer le 10e anniversaire du premier car inauguré à Lausanne le 16 juin 1965.
Bernard Chapuis aime à courtiser les muses. De son côté, Chantal Grandjean manie le pinceau et le crayon avec bonheur. De la rencontre de ces deux talents est née une plaquette préfacée par James Christe. Il se trouve que B. Chapuis est lui-même membre de la commission CRJ pour le Jura.
«Sous le signe de ma joie» comprend une quarantaine de pages et est illustré de 5 lavis à l'encre de Chine.
Pour se le procurer, il suffit de remplir le bulletin de commande ci-dessous. L'ouvrage sortira de presse au début de décembre et sera envoyé aux souscripteurs avec un bulletin de versement. Prix: Fr. 15.–. Le bénéfice intégral sera versé aux «cars de l'Amitié» CRJ.

Je commande..... exemplaire(s) de

SOUS LE SIGNE DE MA JOIE
poèmes de B. Chapuis illustrés par C. Grandjean

Adresse précise: _____

Signature et date: _____

Talon à détacher et à envoyer à Bernard Chapuis, Tarrières 23, 2900 Porrentruy